

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue /
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue /
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Une page de notre histoire, 209. — Ecoles nationales, 214. — Courrier de St Antoine de Padoue, 215. — Correspondance de Rome, 215. — Coup d'œil sur l'étranger, 217. — L'incident de St-Norbert, 218. — Une nouvelle brochure, 219. — Index, 219. — Récitation de l'Angelus et du Regina Cœli, 219. — M. l'abbé Sentenne et nos ancêtres, 219. — La Franc-maçonnerie aux Etats-Unis, 220. — Pensée, 220. — L'Eglise du Canada, 220. — Sainte Eucratida vierge et martyre, 222. — Memento hebdomadaire, 224.

Une page de notre histoire.

(suite)

1791-1840

Les Canadiens avaient demandé et obtenu le rappel du gouverneur Aylmer, mais ils n'eurent pas lieu de s'en féliciter.

Son successeur, Lord Gosford, arriva dans l'été de 1835, avec le titre de commissaire royal, et accompagné de deux adjoints, chargés comme lui de faire enquête sur l'état du pays.

Il se montra affable et poli, et sembla vouloir se concilier les sympathies des Canadiens. Dans son premier discours à la Chambre d'assemblée, il appuya sur une foule de réformes d'importance secondaire, s'appliqua à calmer les défiances des députés et déclara, au sujet des questions qui préoccupaient si fortement l'opinion publique, que les commissaires feraient leur rapport à Londres.

Il fut fait comme il avait dit. Mais ce rapport fut défavorable aux réclamations de la Chambre: il condamnait complètement les réformes demandées et, par surcroît, les suggestions hostiles qu'il contenait furent adoptées par les Communes d'Angleterre.

Les chefs qui s'étaient séparés de Papineau, pour la raison que nous avons déjà donnée, n'avaient pas été mauvais prophètes, comme on le voit. C'était la réponse aux fameuxes 92 résolutions.

A cette nouvelle, les agitateurs se mirent à parcourir la province pour soulever le peuple ; les assemblées publiques se multiplièrent ; des manifestes violents furent répandus dans les campagnes ; on forma des associations secrètes ; on organisa la résistance armée en certains endroits ; on alla jusqu'à pendre le gouverneur en effigie. L'insurrection était commencée, mais devait naturellement aboutir à un désastre, puisque les insurgés n'avaient ni argent, ni armes, ni officiers compétents, et que la *masse de la population*, en parfaite communauté d'opinion avec son clergé, était *indifférente* ou *hostile* au mouvement qui allait tout compromettre.

L'insurrection qui éclata à Montréal, le 7 novembre 1837, il faut bien le noter, ne fut pas un mouvement national, puisque la masse de la population lui était hostile. Par conséquent, le clergé n'eût pas à se poser en antagoniste du peuple ; et en la condamnant, il ne condamna pas tout un peuple, mais seulement quelques centaines d'insurgés.

Elle n'était pas suffisamment justifiée par les griefs dont on se plaignait. Par conséquent, c'était le droit et le devoir du clergé de la condamner.

Elle n'était qu'une folle équipée, puisqu'on n'avait ni armes, ni argent. Par conséquent, le clergé faisait acte de sagesse et de patriotisme en prêchant la fidélité au pouvoir civil, et en travaillant à calmer les esprits.

La bravoure des insurgés n'est pas ici en question et n'est pas non plus la question. D'ailleurs, elle a été assez exaltée sinon trop.

L'attitude tenue par le clergé, en cette circonstance, s'imposait. Son devoir était tout tracé, et il sut le remplir — quoiqu'on en dise — avec autant de tendresse paternelle que de fermeté. C'est déjà le jugement de l'histoire, et aucun pamphlétaire ne réussira à l'entamer.

C'est justement ce que disait dernièrement un journal protestant, la Gazette de Montréal, sur le même point : " Qu'aurait-on pensé et dit, si le clergé catholique romain avait encouragé la révolte ou n'avait pas averti le peuple des conséquences qu'elle

pouvait avoir. S'il fut un temps où il était du devoir des évêques d'user de leur influence pour sauver leurs ouailles du danger dont leur folle conduite les menaçait, grâce aux excitations de leurs chefs puissants, c'était bien celui-là."

Mgr Lartigue, évêque de Montréal, fut le premier à jeter le cri d'alarme, car le foyer de l'insurrection était au centre de son diocèse. Il publia un mandement que nous n'avons pas à défendre parce qu'il n'a pas besoin d'être défendu.

Mgr Signay, évêque de Québec, publia également un mandement, le 17 décembre 1837, pour ordonner des prières publiques à l'occasion des troubles.

On sera heureux de lire cet admirable document, si paternel, si judicieux, et qui est la confirmation de ce que nous venons de dire.

"S'il est des circonstances, Nos Très Chers Frères, où nous sommes obligé d'élever la voix, pour rappeler aux fidèles confiés à notre sollicitude leurs devoirs à l'égard de la puissance civile, c'est surtout à la suite des malheureux événements qui viennent de se passer dans le district de Montréal, et qui sont aujourd'hui le sujet de la plus amère affliction pour les habitants de cette Province.

"Vous le savez, N. T. C. F., des hommes aveuglés par un patriotisme malentendu se sont efforcés de faire prévaloir en ce pays des doctrines propres à favoriser l'insubordination. Eh bien ! ces funestes doctrines ont produit leurs fruits : un nombre considérable de nos concitoyens qui les avaient adoptées, sans en prévoir les déplorables résultats, sont déjà devenus les victimes de leur trop confiante crédulité.

"Quelque pénible qu'il soit à notre cœur de vous remettre devant les yeux des faits si propres à vous contrister, nous ne pouvons cependant nous en dispenser, parce qu'ils nous fournissent l'occasion de vous prémunir contre les doctrines perverses qui les ont provoqués.

"Sans doute, N. T. C. F., et nous éprouvons une vive consolation à le reconnaître, sans doute que ces mêmes doctrines n'ont eu qu'un bien petit nombre de partisans dans ce diocèse, et que la très grande majorité s'est toujours montrée loyale et fidèle au gouvernement. Mais ce petit nombre fait partie du troupeau que la divine Providence nous a chargé d'instruire : nous en rendrons compte au souverain pasteur des âmes ; et ce serait

manquer essentiellement à notre devoir que de ne pas faire ce qui dépend de nous pour le désabuser et le ramener de son égarement.

“ Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans un long détail des autorités sur lesquelles est fondée cette soumission que tout fidèle doit à la puissance établie. Les principes de notre sainte religion sont là-dessus si clairs et si précis qu'aucun catholique, qui veut demeurer tel, ne peut les révoquer en doute. Qu'il nous suffise de savoir, N. T. C. F., que l'Eglise conduite par l'Esprit-Saint, et s'appuyant des leçons aussi bien que des exemples de Notre Seigneur Jésus-Christ et de ses apôtres, n'a cessé d'enseigner à ses enfants *qu'il faut rendre à César ce qui est à César* (Marc, XII. 17.); *que tous doivent être soumis aux puissances supérieures* qui les régissent civilement (Rom. XIII.), *et cela non pas par la crainte des suites de la rébellion, mais par un devoir indispensable de conscience* (Ibid 5.); *que c'est résister à Dieu même que de résister aux puissances, et s'exposer à tout le poids de la vengeance céleste, Qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt . . .* (Ibid.); et comme le dit encore le bienheureux apôtre saint Pierre, *il faut toujours demeurer soumis à l'autorité publique, sous quelque forme qu'elle se présente* (1 Petri, II. 13 14.): *Subiecti egitur estote omni humanae creaturae, sive regi . . . sive ducibus . . .* parce que c'est la règle immuable de la Providence, *la volonté expressé de Dieu : Quia sic est voluntas Dei* (Ibid. 15.).

“Après ces déclarations si formelles de l'Ecriture, auxquelles nous pourrions ajouter le témoignage de tous les Pères de l'Eglise; que l'on vous dise que vos pasteurs, en vous recommandant la soumission aux autorités, *s'écartent de la ligne de leur devoir, et qu'ils interviennent dans les questions politiques qui ne sont pas de leur ressort*, il n'en est pas moins vrai, aux yeux de tout bon catholique, qu'ils ne font qu'enseigner une vérité de tous les temps, une vérité qui est une des principales bases de la morale chrétienne, une vérité qu'ils ne peuvent taire à leurs ouailles sans se rendre prévaricateurs.

“ Que, par des voies légales et constitutionnelles, on cherche à remédier aux abus dont on croit avoir raison de se plaindre, c'est un droit que nous ne prétendons contester à personne; mais que pour y parvenir l'on ait recours à l'insurrection, c'est employer un moyen; nous ne disons pas seulement inefficace, imprudent,

funeste à ceux-mêmes qui en font usage, mais encore criminel aux yeux de Dieu et de notre sainte religion ; c'est, sous un prétexte d'éviter un mal, se jeter dans un abîme de maux irréparables ; et l'expérience de tous les siècles démontre que nous n'avancions rien ici qui ne soit conforme à la plus exacte vérité.

“ En effet, si nous parcourons les pages de l'histoire, nous ne voyons presque aucune révolution qui n'ait été la cause des plus grands désastres ; le sang répandu par torrents, les familles plongées dans le deuil ou réduites à la misère par la mort violente de leurs soutiens, les propriétés dévastées, détruites ou enlevées à leurs légitimes possesseurs ; ce n'est là qu'un faible tableau des malheurs enfantés par les révolutions ; et nous le répétons avec larmes, ces malheurs nous venons de les voir fondre en partie sur une des plus florissantes portions de notre pays.

“ Ainsi, N. T. C. F., lorsque nous nous efforçons de vous convaincre de cette obligation que l'évangile nous impose à tous, d'être soumis à l'autorité, nous n'entendons pas seulement vous porter à la pratique d'un devoir prescrit par la religion, nous voulons encore vous préserver des maux dont nous venons de faire l'affligeante énumération, nous voulons assurer votre bonheur, celui de vos familles et celui de la société.

“ Et sur ce point vos pasteurs ne méritent-ils pas d'être écoutés ? Seraient-ils les seuls qui n'auraient pas la liberté d'ouvrir la bouche pour vous éclairer sur vos véritables intérêts ? pourriez-vous croire qu'en vous engageant à une obéissance loyale, ils aient en vue de les compromettre ? Non, N. T. C. F., leurs efforts constants et leurs généreux sacrifices pour avancer la prospérité du pays ne permettent pas de former un soupçon si injurieux : leur conduite dans tous les temps est une preuve sans réplique de l'affection qu'ils portent à leurs concitoyens ; elle leur assure un droit incontestable à votre confiance.

“ Nous avons donc l'espoir que vous prêterez une oreille attentive à nos exhortations et à celles de nos dignes collaborateurs dans le saint ministère : que vous envisagerez plus sérieusement que jamais tout ce que la guerre civile entraînerait de conséquences affreuses pour notre chère patrie ; et que sans renoncer à vos privilèges politiques, vous vous attacherez à montrer, tant par vos actions que par vos paroles, que vous êtes remplis de cette loyauté et de cette fidélité au gouvernement de la Grande-

Bretagne, que vos pères vous ont laissées pour héritage, et qu'ils ont plus d'une fois prouvées aux dépens de leur vie.

“ Mais ce n'est pas assez, N. T. C. F., que nous vous invitons à vous tenir en garde contre tout ce qui pourrait troubler la paix dont vous avez joui jusqu'à ce jour, nous devons encore vous presser de lever vers le ciel vos mains suppliantes pour obtenir du Dieu des miséricordes qu'il daigne conserver cette heureuse paix au milieu de vous, et de la rétablir dans cette partie de la Province où elle a été malheureusement troublée. . . . ”

Quand on a lu ce mandement, on s'étonne à bon droit, de l'injure gratuite qu'un pamphlet récent ose adresser au clergé dans les termes suivants : “ mais on croit qu'il aurait pu agir de manière à convaincre les patriotes que si son devoir l'obligeait de les désapprouver, ses sympathies n'étaient pas avec les oppresseurs de son pays.”

La voix de l'Evêque de Québec fut entendue et écoutée par ses diocésains. Très peu prirent part à l'insurrection, et, le 6 février 1838, il adressait un nouveau mandement ordonnant des prières publiques pour remercier Dieu d'avoir rétabli la tranquillité dans le pays. On peut dire que cette pastorale n'était que le commentaire des paroles : “ Aimez-vous les uns les autres.”

Non, “ la conduite de notre clergé ne donne pas à l'historien le droit de faire des suppositions accablantes.” Sans son attitude, le mouvement eût certainement été plus général, mais il eût été étouffé tout de même, et nos libertés religieuses auraient sombré avec nos libertés politiques.

Ce n'est pas l'attitude du clergé qui a valu, à beaucoup des nôtres, la prison, l'exil et l'échafaud, mais les appels à la révolte des chefs du mouvement insurrectionnel. Les mensonges historiques ne sauraient jamais prévaloir contre la vérité que les documents de l'époque mettent en pleine lumière.

(A suivre)

Ecoles nationales

Cette qualification est une profanation, quand il s'agit d'écoles qu'une partie de la population ne peut fréquenter en conscience.

Courrier de S Antoine de Padoue

Actions de grâces. — Je rends grâces à S. Antoine pour une faveur obtenue et lui en demande d'autres. — Merci à S. Antoine pour une grande faveur obtenue après une neuvaine et promesses en faveur de l'œuvre du pain. — S. Antoine m'a exaucé et je lui demande de nouvelles grâces.

Recommandations. — Promesse de donner 50 cents pour les pauvres si j'obtiens diplôme pour l'enseignement. L. TH. — Bon S. Antoine, je me recommande à vous avec confiance; veuillez m'accorder premièrement la persévérance, deux grandes grâces particulières, et ma vocation que je désire connaître le plus tôt possible. je vous recommande un jeune homme en particulier et tous les membres de la famille.

(x) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (x)

CORRESPONDANCE DE ROME

Centenaire de St Louis d'Anjou

Les fêtes solennelles à l'occasion du VI^e centenaire de la mort de St Louis, Evêque de Toulouse, se préparent pour l'année prochaine, en Italie aussi bien qu'en France, cette dernière ayant été le théâtre principal de ses vertus. La proposition de fêter le centenaire de celui qui a été si justement appelé le *Gonzague* de l'Ordre Séraphique, émise il y a trois ans, reçut l'approbation et la bénédiction du Pape Léon XIII. Et certes, Sa Sainteté ne pouvait pas ne pas bénir ce pieux projet, car, ainsi que le fait remarquer un biographe bien connu dans l'Ordre de St François: le T. R. P. Antoine Marie de Viciencia, si l'Eglise, en nos temps si calamiteux, possède ce miracle de Pontife, elle le doit à l'intercession du grand Evêque de Toulouse, cette fleur de sainteté, cette étoile étincelante ornement et gloire de la Famille Franciscaine.

* * *

Actes pontificaux

Le mois de septembre a été signalé par trois actes pontificaux dont l'importance n'échappera à personne.

C'est d'abord le bref spécial que Léon XIII adressait le 2 du mois à Mr le Commandeur Alliata, Président de l'Union anti-maçonnique. Le Saint Père se réjouit de ce que les catholiques, secouant leur torpeur, organisent, conformément à ses enseignements, une ligue de résistance contre le grand ennemi moderne

la Franc-maçonnerie, il les engage à opposer aux manœuvres ténébreuses de la secte une résistance plus ferme et une stratégie plus habile. En effet, "si l'on parvient à lui arracher le masque dont elle se couvre, il est hors de doute que toutes les honnêtes gens se refuseront à participer à sa détestable perversité et la réprouveront." Le Souverain Pontife exprime la ferme confiance que le Congrès anti-maçonnique de Trente deviendra pour les catholiques un nouvel encouragement, afin que, pardonnant aux âmes séduites par l'erreur, ils n'épargnent pas l'erreur elle-même et ne permettent pas que les bienfaits de la Rédemption soient annihilés.

Par l'Encyclique Pontificale *Apostolica cura* le Saint Siège a tranché une fois de plus la question des Ordinations anglicanes en déclarant leur radicale nullité.

Enfin le 20 septembre; au moment même où ses geôliers ricantent aux portes de sa prison en célébrant le 26^e anniversaire de la prise de Rome, le Vicaire du Christ envoie aux Evêques du monde entier une lettre Encyclique sur la dévotion à Marie et recommande avec une nouvelle insistence la prière pratique du St Rosaire en vue d'obtenir la réconciliation des Eglises dissidentes.

* * *

Monseigneur Milinovich et la Princesse de Monténégro

Les journaux ont annoncé aux quatre vents que la Princesse Hélène de Monténégro, par suite de son mariage avec le Prince de Naples, abjurerait les erreurs du schisme pour rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Un Prélat a été chargé de préparer l'héritière du trône d'Italie à ce grand acte, en l'instruisant sur les vérités de la foi; c'est Mgr Milinovich, archevêque d'Antivari, de l'Ordre de St François, ancien membre de la Province du Saint Rédempteur en Dalmatie.

Voici en quels termes, sa Grandeur, dans une lettre adressée à un professeur, son ami, à Trévis, s'exprime au sujet de sa royale écolière :

"Elle, ainsi que toute sa famille, est profondément chrétienne, et lorsqu'elle aura appris les dévotions catholiques, je suis convaincu qu'elle sera un véritable exemple des vertus chrétiennes et redonnera à la dynastie de Savoie l'ancienne splendeur chrétienne, par son exemple et par ses vertus qui, jusqu'ici, ont été exemplaires et qui, je l'espère, s'accroîtront de plus en plus."

Coup d'œil sur l'étranger

Un Journal anglais, le *Church Times*, admet le fait que, pendant cent ans, le Manuel des ordinations anglicanes n'a pas contenu certains mots que l'on y a insérés dans la suite. — On conçoit l'héroïque courage qu'il faut aux prélats anglicans pour revenir à l'Eglise catholique, lorsque l'on sait que l'archevêque de Cantorbéry dispose d'environ quarante palais et châteaux.

La principale résidence est naturellement à Cantorbéry, mais comme le primat préside aux cérémonies du sacre des rois et des reines d'Angleterre, comme lui seul à le droit de baptiser l'héritier du trône, on dut songer tout d'abord à lui assurer une habitation dans la capitale, — et on lui donna Lambeth-Palace. — C'est une magnifique et très importante construction tenant à la fois du palais, de la cathédrale, de la forteresse et de la prison d'Etat. Un peu Versailles et beaucoup Bastille. Des prisonniers y furent détenus que la Couronne confiait au clergé, et l'on y montre encore, dans la tour principale, le terrible cachot où le comte d'Essex fut enfermé chargé de fers, par ordre de la reine Elisabeth. Mais les autres parties du palais de Lambeth sont plus confortables et plus riantes. Le primat d'Angleterre y dispose d'une bibliothèque de 40,000 volumes et de 3000 manuscrits, d'une fort belle galerie de tableaux contenant les portraits de presque tous ses prédécesseurs, et de magnifiques appartements pour lui, pour ses chanoines et pour ses serviteurs. La presque totalité des bâtiments a été restaurée en 1851, et appropriée à toutes les exigences du luxe contemporain.

Le domaine préféré que possède le primat d'Angleterre est celui de Croydon, à quelques lieues de Londres. L'habitation est un véritable palais, l'un des plus anciens peut-être de la Grande-Bretagne, restauré et entretenu à grands frais, entouré d'une cathédrale où les prédécesseurs du Rév. Benson qui vient de mourir, furent longtemps inhumés. Croydon a été surtout au siècle dernier, la résidence favorite des archevêques de Cantorbéry. Au total, l'archevêché de Cantorbéry rapporte au titulaire environ 60,000 piastres par an. La tentation est grande de ne point abandonner un si beau revenu. — Le *Catholic Times* annonce une conversion dont le public est très frappé. Il s'agit d'un éminent *clergyman* de l'église anglicane, le Rév. Dr David Lloyd Thomas, diplômé d'Oxford, pasteur de la paroisse de

Waythe, qui se convertit à la foi catholique avec sa femme et ses six enfants, deux fils et quatre filles. — Mgr Clari, le nouveau nonce de Paris, né à Sinigaglia, patrie de Pie IX, après de brillantes études couronnées par le doctorat en théologie et dans l'un et l'autre droit, remplit pendant plusieurs années les fonctions de vicaire général dans son diocèse et s'acquitta de plusieurs fonctions délicates que lui confièrent Pie IX et Léon XIII. Il a été préconisé en 1882 à l'évêché d'Amélia, et en 1893 à celui de Viterbe. — Pour remplacer Mgr Keane dans les fonctions de recteur de l'Université Catholique de Washington, les archevêques des Etats-Unis, réunis en conseil annuel, ont présenté au choix du Saint-Siège les noms de Dr Conaty, Mgr Mooney et Mgr Riordan.

Le jeune prince Maximilien, neveu du roi de Saxe, récemment ordonné prêtre après un cours complet de théologie dans le séminaire d'Eischstatt, exerce le ministère à l'église allemande de St-Boniface, White Chapel, Londres. Après avoir refusé tout adoucissement à la règle du séminaire, et renoncé à tous les droits au trône Saxon, estimant le diadème sacerdotal plus que la couronne royale, le prince-prêtre a voulu devenir le missionnaire des ouvriers dans le quartier le plus pauvre de Londres.

L'incident de St-Norbert

Les paroissiens de St-Norbert, dans leur adresse au ministre des Travaux publics, ont inséré la citation suivante :

“ Permettez-nous encore, M. le Ministre, de vous rappeler les protestations si souvent renouvelées en notre faveur par l'honorable M. Laurier, le premier ministre de la Puissance, et par un grand nombre de ses collègues. Entre toutes ces protestations, M. le Ministre, permettez-nous de rappeler ces paroles que vous écriviez vous-même, le 8 sept. 1882, dans le *Canadien*, paroles que nous ne saurions jamais oublier :

“ Nous savons de source certaine, disiez-vous, que des efforts désespérés se font en ce moment pour engager les catholiques de Manitoba dans la voie de concessions nouvelles. Celles qui ont été faites dans le passé, ont toutes tourné contre nous, ce serait de la trahison comme de la lâcheté que de faire désormais un pas en arrière.

“Le pouvoir politique siégeant à Ottawa, a le devoir impérieux de rendre justice, quoi qu'il advienne.

“Que Sir John Thompson et ses collègues se montrent sans retard énergiquement résolus, et les éléments raisonnables de la population se réuniront autour d'eux. Il ne s'agit pas ici d'une question de parti. Nous sommes acculés à une crise nationale.”

Une nouvelle brochure

M. David menace dans une lettre au *Monde*, de publier une seconde brochure.

“Si l'on m'y force, dit-il, je pourrais bien publier l'autre moitié de ma brochure, que je tiens en réserve et qui contient les faits étonnants, incroyables qui ont été prouvés dans les contestations des élections de Berthier et de Charlevoix et dans d'autres circonstances.”

Les *bombes* qui ne font un réel dommage qu'à celui qui les lance, amusent fort les spectateurs. :

Index

Il y a quatre classes de personnes qui encourent l'excommunication ; 1° ceux qui lisent les livres des apostats et des hérétiques ; 2° ceux qui les gardent ; 3° ceux qui les impriment ; 4° ceux qui les défendent ou patronnent.

Récitation de l'Angelus et du Regina Cœli

Pour gagner les indulgences attachées à cette pieuse pratique de l'Angelus, les samedis de carême où l'on dit les vêpres avant midi, on doit réciter l'Angelus à midi debout : et la veille de la Trinité, on dira, à midi le Regina cœli.

S. C. des Indulgences, 20 mai 1896.

M. l'abbé Sentenne et nos ancêtres

“Nos pères, dit-il, avaient le respect des traditions chrétiennes, ils vénéraient et écoutaient leurs pasteurs, voulaient dans leurs écoles une instruction religieuse constante et non pas d'une heure par jour. Ils ne capitulaient pas devant le devoir, et pour rien au monde ils n'auraient fait le sacrifice de leur foi et

de leurs sentiments religieux. Les catholiques d'aujourd'hui doivent s'inspirer des exemples édifiants que leur ont légués leurs ancêtres. Nous avons besoin de l'instruction catholique à toute heure du jour, de même que le poumon doit sans cesse respirer l'air qui le vivifie".

La Franc-maçonnerie aux Etats-Unis

Suivant le grand maître Vrooman il y avait en 1890, dans le seul Etat de New-York, 75,000 maçons occupant des positions honorables et, parmi eux, 700 ministres protestants.

Avec l'extension extraordinaire qu'à prise la franc-maçonnerie dans ces quinze dernières années, les maçons dans le même Etat dépassent maintenant le nombre de 100,000 et, selon toute probabilité, les ministres celui de 1000, car ceux qui désirent arriver estiment qu'il est nécessaire de faire partie de l'ordre pour obtenir de l'avancement, ou acquérir de la popularité.

Quelques noms à l'appui :

Le docteur Hall, de Brooklyn, était membre influent de l'ordre; le R. docteur Thuring, de Brooklyn également, est grand prélat des chevaliers du Temple; l'évêque Potter, de New-York, est suprême grand prélat de la suprême grande Loge de cet Etat.

En février dernier, un écrivain établissait que parmi les sociétés secrètes, la première à signaler par le nombre de ses adhérents est celle des "Odd Fellows" qui compte plus d'un million de membres; les franc-maçons sont près d'un million; les chevaliers de Pythias, un demi-million; les travailleurs unis 400,000 environ.

Pensée

"Prenez garde aux petites dépenses, une petite voie d'eau submergera un grand navire."

L'ÉGLISE DU CANADA

TROISIÈME PÉRIODE

(Suite)

Après quarante ans de démarches et de sollicitations, les Récollets obtinrent enfin la permission de revenir au Canada reprendre leur œuvre. Ils arrivèrent à Québec, au nombre de

cinq, le 18 août 1670, et furent reçus avec beaucoup d'égards par l'évêque, le gouverneur, les Jésuites, ainsi que toute la population. L'intendant Talon leur fit immédiatement rendre la maison et le terrain qui leur avaient appartenu à Notre-Dame des Anges jusqu'à 1629. Le P. Allard, provincial, en attendant la construction d'une église et d'un monastère qui furent commencés en 1671, résolut de bâtir provisoirement sur les ruines de l'ancien monastère, un édifice qui servit à la fois de chapelle et de maison.

La mort vint ravir à la colonie du Canada, à la fin de 1671 et au commencement de 1672, deux personnes qui avaient rendu les plus éminents services: Madame de la Peltrie, fondatrice, et la Mère de l'Incarnation, supérieure des Ursulines de Québec.

Madame de la Peltrie, jeune veuve de condition, non contente de consacrer toute sa fortune à l'éducation chrétienne des jeunes filles de la colonie, se dévoua elle-même à cette œuvre. Non moins riche des dons du corps et de l'esprit que des biens de la fortune, elle avait renoncé à tous les avantages que ces qualités pouvaient lui faire espérer, pour s'ensevelir dans un pays nouveau, et passer le reste de ses jours au Canada.

Le 30 avril 1672, mourut la Mère Marie de l'Incarnation, qui, par ses vertus et son intelligence des choses spirituelles, a mérité d'être appelée la Thérèse de la Nouvelle France. " Possédant un esprit supérieur, dit l'historien, un courage calme et inébranlable, une patience inaltérable, elle était éminemment propre à la mission qu'elle fut appelée à remplir. A la tête d'une communauté dépourvue de ressources, elle sut inspirer à ses compagnes la force d'âme et la confiance en Dieu, qui la soutenait elle-même. Survenait-il quelque malheur subit, elle se dressait dans toute la grandeur d'une chrétienne de la primitive Eglise, pour la recevoir sans émotion.

" Appuyée sur de tels fondements, sa piété était sincère et vraiment éclairée. Il y a dans ses écrits une justesse d'idées, une correction de style et une solidité de jugement qui donne une haute idée de cette femme vraiment supérieure. Habile à manier l'aiguille et le pinceau aussi bien que la plume, capable de diriger les travaux de construction comme les ouvrages de l'intérieur, elle réunissait, suivant l'opinion de ses contemporains, toutes les qualités de la femme forte dont l'Écriture-Sainte fait un si beau portrait. " Née à Tours, le 18 octobre 1599, la Mère Marie

de l'Incarnation avait donc soixante-douze ans et six mois lorsque Dieu l'appela à lui. Les Religieuses Ursulines de Québec ont obtenu en 1877, le décret de *vénéralité* de leur première supérieure.

(A suivre)

SAINTE ENCRATIDA VIERGE ET MARTYRE

XII

LE SACRIFICE DE MARCELLA (Suite)

Après leur départ, Eudonte se rendit précipitamment chez sa sœur. « Marcella, lui dit-il, tu m'apprendras maintenant où est Enkratida.

— Pourquoi la saurais-je ? répondit la jeune fille.

— Parce que tu es certainement en relation avec les chrétiens. C'est toi qui les as sauvés plusieurs fois déjà. C'est sur ton ordre que la porte de leur temple nous a été ouverte, et tu savais qu'il était vide.

— Ce n'est point à mon commandement que le temple s'est ouvert. Tu n'as pas vu qu'une femme chrétienne m'a servi de compagne. C'est elle qui m'avait appris qu'Enkratida et les chrétiens n'étaient point dans l'église.

— Et cette femme, dit le frère, a dû t'enseigner également où ils étaient réfugiés,

— Non, elle ne me l'a pas dit.

— Mais, dit Eudonte, si tu l'en priais, elle te confierait ce secret, j'en suis sûr.

— Je me garderai bien de le lui demander, fit sa jeune sœur. Ignorante, je suis forcée, je ne puis révéler ce que je ne sais pas moi-même.

— Marcella, reprit le général, veux-tu briser l'affection fraternelle qui nous unit? Si tu me résistes, je te considérerai non plus comme ma sœur, mais comme mon ennemie.

— Ce sera pour moi une grande douleur, reprit la jeune fille, mais non par ma faute.

— Quoi ! exclama Eudonte, tu ne seras pas coupable, si tu m'abandonnes, si tu sacrifies l'honneur de ta famille pour défendre une femme orgueilleuse, infidèle à nos dieux, rebelle à nos lois et à nos empereurs ?

— Je suis du côté de la justice, observa sa sœur. Tu poursuis

une innocente comme si elle t'avait offensé, et je dois te rappeler encore qu'Encratida ne t'ayant rien promis ne t'a pas outragé.

—Tu sais comment je t'ai traitée pour m'avoir parlé ainsi une première fois, répondit Eudonte, ne recommence pas, mais choisis entre ton frère et la Lusitanienne. Dis-moi où est cette femme. Conduis-moi près d'elle. Je lui ferai comprendre que si je l'abandonne, elle est perdue et tombera au pouvoir de Dacien. Qu'elle m'épouse et je porterai la complaisance jusqu'à la laisser pratiquer secrètement les rites de sa secte. Je ferai un appel à mes soldats; tu sais qu'ils sont nombreux et braves. Qu'Encratida soit ma compagne et ils la défendront contre le préfet, s'il le faut contre le monde entier. Puis-je être plus généreux, plus loyal? mon honneur sera sauf et Encratida libre dans sa religion.

—Ce plan est un beau rêve dont la réalisation est impossible dit Marcella, en regardant Eudonte avec compassion.

La colère du général et son agitation furent sans bornes en répondant :

—Ainsi tu te refuses à m'aider près d'Encratida? Ne te plains pas des conséquences, je t'abandonne. Je viendrai en aide à Dacien pour persécuter les chrétiens, mais comme Saragosse est pour moi un lieu odieux, je retournerai à mon poste et te laisserai, toi, orpheline sans secours, pour partager le malheur de celle qui t'est si chère et qui t'a détachée de ton frère; infidélité d'autant plus incompréhensible que cette nouvelle affection est née d'hier.

—Et toi, Eudonte, répondit Marcella, tu outrages une amitié qui a duré des siècles.

—Laquelle? demanda le guerrier.

—Ah! fit Marcella, celle qui unit notre famille à celle d'Encratida depuis tant de générations.

—C'est la fille d'Otéomére, reprit le général, qui brise et sacrifie cette antique liaison.

—Elle est fidèle à sa foi; à son Dieu, voilà tout, fit Marcella.

—Moi s'écria Eudonte, je le suis à l'honneur de mon nom et de ma patrie.

—Erreur, illusion, poursuivit la jeune fille. Ton orgueil te rend cruel, tu n'es plus le brave qui mérita des lauriers sur le champ de bataille; poursuivre une femme sans défense c'est être un lâche.

Cette dernière parole mit le comble à la fureur d'Eudonte. Ce fut avec un cri de rage qu'il vociféra :

“ Tu n'est plus ma sœur. Quant à la chrétienne qui nous divise, tu verras si sa puissance égale la mienne. ”

Deux grosses larmes tombèrent des yeux de Marcella, elle avait compris que vraiment tout était brisé entre elle et son frère ; mais elle resta calme et forte en répondant :

“ La puissance de Dieu dépasse celle des tyrans. Je n'étais pas, je ne suis pas chrétienne, un lien me retenait, c'était mon frère, c'est toi Eudonte. Tu viens de briser ma dernière chaîne, tu m'abandonnes, je serai chrétienne. Les disciples du Christ me recevront ; et, retiens-le, tant qu'une goutte de sang coulera dans mes veines, ni Dacien ni toi vous ne mettrez la main sur la vierge Encratida.

— Conserve tes illusions, ricana Eudonte, tu es en vérité bien habile pour te faire la protectrice d'Encratida. La palcur de ton visage te trahit. Tu attends quelqu'un, tu fixes cette porte. Pauvre malheureuse, tu es trop jeune pour tromper ton frère. ”

Marcella se voyant découverte, répondit hardiment :

“ Oui, j'attends une visite, mais que t'importe, puisque je ne te suis plus rien. Tu l'as dit.

— Oui, je te le répète, je ne suis plus ton frère. ”

Et enveloppant Marcella d'un regard froid et cruel, il ne craignit pas de lui dire :

“ C'est fini, tu es seule sur la terre. ”

Il la quitta sans rien ajouter de plus. Les larmes jaillirent des yeux de la pauvre abandonnée, mais déjà chrétienne par le cœur elle en eut la charité et dit à son frère, qui s'éloignait sans pitié :

“ Adieu, Eudonte, que le Seigneur unique, mon Créateur et le tien te pardonne et t'éclaire. Tu declares que tu n'es plus mon frère et moi en devenant chrétienne je serai plus que jamais ton amie et ta sœur. ”

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à la Basilique, le 29 ; à Deschambault, le 1er décembre ; à Berthier, le 3 ; à Sts-Anne de Beaupré, le 5. — Le Directeur de la *Verité* a maintenant l'honneur d'être un des collaborateurs de la *Civiltà cattolica*.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN curé, du Cap-Santé, Fortneuf.